



CANADIAN
RACE RELATIONS
FOUNDATION

FONDATION
CANADIENNE DES
RELATIONS RACIALES

RAPPORT ANNUEL

Pour l'exercice se terminant
le 31 mars 1999

MISSION

La Fondation canadienne des relations raciales a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence pouvant contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

VISION

Nous avons pour objectif de contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse, qui admet les manifestations racistes de son passé, reconnaît la présence du racisme aujourd'hui, et s'engage collectivement à bâtir un avenir juste et équitable pour tous les Canadiens.

Nous poursuivrons cet objectif :

- en formant des partenariats stratégiques dans le domaine de la lutte contre le racisme;
- en sensibilisant davantage le public au problème du racisme;
- en appuyant la cause des groupes victimes de racisme, notamment par la diffusion d'une information fiable et convaincante;
- en nous exprimant ouvertement et sans équivoque, sans crainte des controverses;
- en fournissant aux dirigeants des secteurs public et privé de l'information sur les lois, les politiques et les programmes; et,
- en reconnaissant les initiatives visant à éliminer le racisme et à promouvoir l'harmonie raciale au Canada.



FONDATION
CANADIENNE DES
RELATIONS RACIALES

CANADIAN
RACE RELATIONS
FOUNDATION

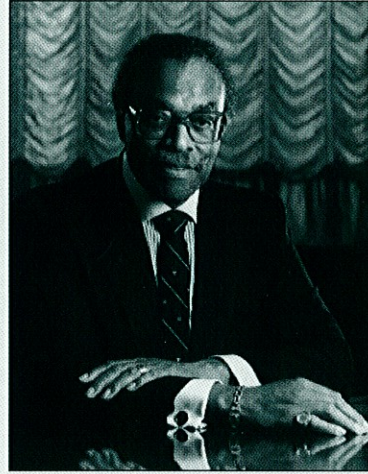
4900 rue Yonge, bureau 1305
Willowdale (Ontario) M2N 6A4

Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT

La Fondation canadienne des relations raciales vient de terminer sa deuxième année d'activités. Nous avons accompli des progrès considérables à l'égard de notre mission par la création de programmes qui ont remporté beaucoup de succès, notamment dans les domaines de la recherche, de l'éducation du public et du partage de l'information. L'un des programmes ayant soulevé le plus d'intérêt fut sans aucun doute le Programme de reconnaissance de l'excellence, qui vise à reconnaître les organismes qui font preuve d'excellence et d'innovation dans les relations raciales.

Nous devons lutter sans cesse et nous opposer à l'injustice et à la discrimination raciale. Nous devons vaincre le racisme, qu'il soit apparent ou systémique. La Fondation soutient d'ailleurs ouvertement les groupes qui combattent le racisme. Elle s'est élevée contre la discrimination systémique dans l'emploi et contre la propagande et les mouvements haineux qui contribuent à interdire aux peuples autochtones et aux minorités raciales la place qui leur revient légitimement au Canada.



D'autre part, la Fondation a participé, en septembre 1998, à l'organisation de la visite historique du président de l'Afrique du sud, Nelson Mandela, à Toronto. À son arrivée au SkyDome, monsieur Mandela a été ovationné par plus de 40 000 enfants et 5000 adultes. À cette occasion, il a demandé avec instance aux enfants canadiens de s'élever contre toutes les formes de discrimination.

Même si le Canada jouit d'une réputation internationale en tant que défenseur des droits de la personne, nous avons encore du chemin à parcourir. Lorsqu'il a vérifié en mars 1999 si le Canada respectait le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Comité des droits de l'homme des Nations Unies a été surpris de constater que le gouvernement canadien ne s'était toujours pas conformé aux recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones. Cette situation m'inquiète également et je crois qu'il serait dans l'intérêt de tous que le Canada se penche sérieusement sur les conclusions faites par le Comité.

Au cours de cet exercice, la Fondation a énoncé clairement son intention de protéger son statut d'organisme autonome. Cette prise de position faisait suite à la décision du gouvernement fédéral d'apporter, par le projet de loi C-44, des modifications qui affecteraient le mandat de la Fondation et son statut d'autonomie et l'obligeraient à soumettre son plan directeur annuel à l'approbation du ministre. Le conseil d'administration est d'avis que cela restreindrait sa capacité de collaborer avec d'autres organismes engagés dans la lutte contre le racisme.

Nous avons demandé au gouvernement fédéral de retirer du projet de loi les dispositions qui nuiraient à la Fondation. J'ai été touché par l'appui que nous ont accordé les membres de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise, de nombreux députés et sénateurs, et différents groupes communautaires. En février 1999, certains membres du conseil d'administration de la Fondation ont rencontré l'honorable Hedy Fry pour lui exprimer leurs inquiétudes. Nous sommes confiants que nos observations seront prises en considération par le gouvernement fédéral.

La Fondation n'aurait pas pu remporter un tel succès au cours de cet exercice sans le travail acharné des administrateurs, des membres des différents comités et groupes de travail, et du personnel. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur loyauté et de leur dévouement. J'aimerais de plus exprimer ma gratitude aux différents organismes qui travaillent en collaboration avec nous.

La Fondation poursuivra sa lutte contre le racisme dans la société canadienne en collaboration avec les différents intervenants et organismes gouvernementaux et du secteur privé. En fait, la population canadienne étant de plus en plus diversifiée, il est essentiel d'apprendre à vivre et à travailler ensemble dans un climat d'harmonie. Grâce à nos efforts conjoints, je suis sûr que le Canada constituera un modèle de société au cours du prochain millénaire.

LE PRÉSIDENT,

A handwritten signature in black ink, reading "Lincoln M. Alexander". The signature is written in a cursive, flowing style.

L'HONORABLE LINCOLN M. ALEXANDER

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le dernier exercice de la Fondation a été trépidant et fructueux. La mise en application de nos programmes, tout comme le parachèvement de la majorité de nos politiques, s'est effectuée à pas de géant. Notre travail progresse dorénavant de façon stable et continue.

Grâce à ses programmes de recherche et à ses programmes éducatifs, la Fondation a accordé une aide financière à 14 projets de recherche et à 32 programmes communautaires dans plusieurs régions du pays. De plus, un programme de reconnaissance de l'excellence a également été lancé au cours de l'exercice. Celui-ci vise à reconnaître les organismes publics, privés ou bénévoles qui font preuve d'excellence ou d'innovation dans le domaine des relations interethniques. Ce programme a suscité la mise en candidature de plus de 40 participants en provenance de toutes les régions du Canada.



Le fait saillant de l'exercice 1998-1999 fut sans doute le Colloque et la cérémonie de remise du Prix d'excellence qui ont eu lieu à Ottawa. Réseau éducation-médias a été le récipiendaire du tout premier Prix d'excellence accordé par la Fondation et quatre autres groupes ont reçu des prix de distinction. À cette occasion, un hommage a également été rendu à madame Minnijean Brown Trickey, une militante canadienne engagée dans la lutte contre le racisme. La Fondation a aussi remis un prix spécial à l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise pour son engagement inconditionnel en matière de démocratie et de justice sociale au Canada.

Pour s'assurer que ses efforts sont pertinents, la Fondation procède à des consultations auprès d'intervenants du milieu et d'organismes communautaires. À cette fin, le conseil d'administration a organisé des réunions à Montréal, à Charlottetown et à Edmonton. Les administrateurs ont également créé un groupe de travail sur les questions autochtones afin de renseigner la Fondation sur la façon de satisfaire aux besoins et aux aspirations des peuples autochtones au Canada.

Au moment où elle entreprend sa troisième année d'activités, la Fondation entend collaborer davantage avec les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, les établissements d'enseignement, et tous les ordres de gouvernement. Pour remplir notre mandat, nous nous sommes engagés à établir des alliances stratégiques avec une vaste gamme d'organisations.

Je dois enfin souligner le dévouement et la souplesse des membres du personnel de la Fondation. Ils ont été tout à fait remarquables, particulièrement au cours de la phase de démarrage. Je désire également remercier les membres du conseil d'administration, et en particulier son président, pour nous avoir permis de bénéficier de leurs connaissances inestimables et de leur soutien.

À l'aube du nouveau millénaire, nous devons nous efforcer d'éliminer le racisme et toutes les formes de discrimination raciale au Canada. Je suis convaincue que la Fondation possède tous les éléments nécessaires pour relever ce défi et qu'elle se trouvera, dans les années à venir, dans le peloton de tête à cet égard.

A handwritten signature in dark ink, reading "Moy C. Tam". The signature is fluid and cursive.

MOY C. TAM
DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

L'honorable Lincoln M. Alexander, Hamilton (Ontario)

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Moy C. Tam, Thornhill (Ontario)

VICE-PRÉSIDENT

Arthur K. Miki, Winnipeg (Manitoba)

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Nicole Beaudoin, Laval (Québec)

MEMBRES

Fred Ligorina D'Silva, Etobicoke (Ontario)**

Ann D. Enge, Yellowknife(Territoires du Nord-Ouest)*

Ajit Gautam, Moncton (Nouveau-Brunswick)**

Andrew J. Hladyshevsky, Edmonton (Alberta)

Chrystyna Holman, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)**

Myer Horowitz, Victoria (Colombie-Britannique)***

Jack Jedwab, Montréal (Québec)**

Peggy J. Johnson, St. John's (Terre-Neuve)

Pana Merchant, Regina (Saskatchewan)

Maria Ausilia Morellato, Vancouver (Colombie-Britannique)

Fo Niemi, Montréal (Québec)*

Subhas Ramcharan, Tecumseh (Ontario)

Carolyn G. Thomas, East Preston (Nouvelle-Écosse)

Sandra Wilking, Vancouver (Colombie-Britannique)

Frank Zakem, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)*

*Membres ayant quitté le conseil en 1998-1999

**Membres ayant joint le conseil en 1998-1999

***Au moment de sa nomination, monsieur Horowitz demeurait à Edmonton (Alb.)

HISTORIQUE

La Fondation canadienne des relations raciales a été créée à la suite de l'Entente de redressement intervenue entre le gouvernement du Canada et l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise. La Fondation a été constituée par décret du gouvernement en conseil le 28 octobre 1996 et a officiellement débuté ses opérations en novembre 1997.

PROFIL DE LA FONDATION

Au moment de sa création, la Fondation a reçu du gouvernement fédéral un montant de vingt-quatre millions de dollars. La moitié de cette somme (12 millions de dollars) a été versée au nom de la communauté canadienne d'origine japonaise en réparation des injustices qui lui ont été infligées pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Les revenus permettant à la Fondation d'exercer ses activités proviennent de fonds de placements, de dons et de collectes de fonds. La Fondation a reçu pour les exercices financiers 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999, des fonds de mise en marche du ministère du Patrimoine canadien.

La Fondation est administrée par un conseil d'administration formé d'un président et de 14 administrateurs provenant de toutes les régions du Canada, et dont la durée du mandat est de trois ans. De plus, une directrice générale s'occupe à temps plein des activités de la Fondation. Cette dernière est membre d'office du conseil, sans droit de vote. La Fondation est un organisme autonome. Ses dirigeants et employés ne font pas partie de l'administration publique fédérale. La Fondation est enregistrée comme organisme de charité. Son siège social est situé à Toronto, en Ontario, mais elle exerce ses activités dans l'ensemble du pays.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'honorable Lincoln M. Alexander, président de la Fondation, est membre d'office de tous les comités.

COMITÉ DIRECTEUR (PERMANENT) :

Arthur Miki, président; Myer Horowitz; Andrew Hladyshevsky; Nicole Beaudoin; Carolyn Thomas; Peggy Johnson; Maria Morellato

Le Comité directeur peut, entre les réunions du conseil, exercer tous les pouvoirs du conseil qui lui sont délégués conformément à la loi.

COMITÉ DES PLACEMENTS (PERMANENT) :

Arthur Miki, président; Andrew Hladyshevsky; Nicole Beaudoin; Sandra Wilking

Le rôle du Comité directeur est de surveiller les placements du capital du fonds de dotation. Le comité a élaboré une politique de placements qu'il revoit annuellement. Il doit surveiller le rendement des placements de la Fondation et assister à toutes les réunions régulières du conseil d'administration.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (PERMANENT) :

Maria Morellato, présidente; Sandra Wilking; Myer Horowitz

Le Comité des ressources humaines est chargé de revoir périodiquement la politique des ressources humaines et ses procédures. Il s'occupe également de résoudre tous les problèmes exceptionnels liés au personnel.

COMITÉ DES PROGRAMMES (PERMANENT) :

Peggy Johnson, présidente; Subhas Ramcharan; Pana Merchant; Carolyn Thomas

Le rôle de ce comité est de faire des recommandations sur l'orientation générale des programmes de la Fondation et d'assurer la mise en place de programmes efficaces et adaptés aux besoins.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE (SUITE)

COMITÉ CONSULTATIF POUR LES PROJETS DE RECHERCHE :

Gertrud Neuwirth, présidente (Ottawa, Ont.), Baha Abu-Laban (Edmonton, Alb.),
Jean-Claude Icart (Montréal; Qué.), Daurene Lewis (Halifax, N.-É.)

Ce comité consultatif fait des recommandations sur l'élaboration de projets de recherche en relations raciales pour la Fondation. Ses principales fonctions consistent à examiner les projets qui sont soumis en réponse à des appels d'offres, à faire des recommandations pour le financement des projets et à évaluer les recherches une fois qu'elles sont terminées.

JURY - PRIX D'EXCELLENCE :

L'hon. Ed Broadbent, président, (Vancouver, C.-B.), Ruth Goldbloom (Halifax, N.-É.),
Jean-Claude Icart (Montréal, Qué.), Marc Maracle (Ottawa, Ont.), Lucy Yamashita
(Winnipeg, Man.)

Ce comité est responsable du Programme de reconnaissance de l'excellence. Il choisit les récipiendaires du Prix d'excellence de la Fondation et fait des recommandations relativement à l'orientation future du programme.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES :

Maria Morellato, présidente (Vancouver, C.-B.), Paul Chartrand (Victoria, C.-B.), Carole Corcoran (Vancouver, C.-B.), Ann Enge (Yellowknife, T.N.-O.), Andrew Hladyshevsky (Edmonton, Alb.), Rosemarie Kuptana (Ottawa, Ont.), Peter Meekison, facilitateur (Victoria, C.-B.), Maurice Switzer (Ottawa, Ont.), Tim Thompson (Toronto, Ont.), Billy Two Rivers (Kahnawake, territoire Mohawk).

Ce groupe de travail a été créé pour déterminer le rôle de la Fondation à l'endroit des peuples autochtones du Canada.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROJET DE LOI C-44 :

Subhas Ramcharan, président (Tecumseh, Ont.), Arthur Miki (Winnipeg, Man.), Andrew Hladyshevsky (Edmonton, Alb.), Nicole Beaudoin (Laval, Qué.)

Ce groupe de travail suit de près le projet de loi C-44 et fait des recommandations.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES COMMUNICATIONS ET LES RELATIONS PUBLIQUES :

Sandra Wilking, présidente (Vancouver, C.-B.), Pana Merchant (Regina, Sask.), Subhas Ramcharan (Tecumseh, Ont.), Chris Pinney (Toronto, Ont.), Anne Marie Stewart, facilitatrice (Toronto, Ont.)

Le mandat de ce groupe de travail est de revoir les pratiques de la Fondation en matière de communications et de relations publiques et de faire des recommandations.

PERSONNEL

À la fin de l'exercice financier 1998-1999, la Fondation possède un effectif de base occupant les postes suivants : directrice générale, secrétaire de direction, directeur des communications, directrice des finances et de l'administration, directeur des programmes, deux agents des programmes. Elle fait de plus appel à du personnel contractuel pour des projets bien précis.

REVUE DE L'ANNÉE

DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

La Fondation canadienne des relations raciales est un organisme jeune et en évolution. Son conseil d'administration a rationalisé ses activités grâce aux comités permanents, aux groupes de travail et aux comités consultatifs décrits précédemment.

Au cours de la dernière année, la Fondation a élaboré les politiques suivantes pour gérer son personnel et ses activités : politique relative à l'établissement de partenariats, politique relative aux ressources humaines, politique de protection du capital, politique d'éthique dans les placements, et politique relative aux fonds de réserve.

L'APPROCHE DE LA FONDATION

Le vaste mandat de la Fondation l'oblige à utiliser ses ressources limitées le plus efficacement possible. Ainsi, la Fondation prend connaissance des travaux sur les relations interethniques effectués par d'autres organisations afin d'éviter les chevauchements et travaille en collaboration ou en partenariat avec d'autres pour créer une synergie. Pour réaliser une partie de son mandat, la Fondation compte sur un petit effectif et conclut également des ententes avec des organismes externes. L'approche de la Fondation peut se résumer comme suit :

- proactive dans la destruction des mythes et des opinions erronées;
- stratégique dans la détermination des moments opportuns pour exercer une influence en se fondant sur des critères explicites;
- digne de foi dans l'élaboration et l'utilisation de recherches spécialisées conformes à ses politiques; et,
- financièrement responsable dans l'élaboration et la mise en place de ses activités.

CONSULTATION

La consultation au sujet des rôles et des préoccupations clés de la Fondation constitue l'élément fondamental de ses deux premières années d'activités. Nous avons eu des discussions avec des organismes clés dans les dix provinces. Nous avons rencontré un grand nombre de personnes, y compris des organisations ethnoculturelles, des groupes communautaires et des éducateurs, des groupements des premières nations, des représentants des gouvernements et des commissions des droits de la personne. Grâce à ce processus de consultation, les questions suivantes ont été identifiées et servent de guide à la création de nos programmes :

1. attitudes négatives de la société à l'égard des minorités raciales et des populations autochtones
2. racisme systémique dans les politiques gouvernementales et dans les institutions
3. discrimination au niveau de l'emploi
4. discrimination dans le domaine de l'éducation
5. discrimination dans les services sociaux et communautaires et dans les services de santé
6. montée des groupes haineux organisés
7. racisme à l'égard des peuples autochtones
8. racisme dans les services de police et le système judiciaire
9. discrimination à l'encontre des immigrants et des réfugiés

La Fondation vérifie continuellement que ses programmes reflètent bien les besoins de la communauté. L'an dernier, une analyse de la conjoncture a été exécutée à sa demande afin de recueillir les commentaires de tous les intervenants. Le conseil d'administration a de plus créé un Groupe de travail sur les questions autochtones afin de circonscrire le point de vue et les aspirations des peuples autochtones pour en tenir compte adéquatement.

UNE ATTITUDE ÉLOQUENTE

La Fondation canadienne des relations raciales s'exprime ouvertement contre le racisme, sans crainte des controverses. Au cours du présent exercice, le président et la directrice générale ont énoncé clairement la position de la Fondation sur une vaste gamme de questions. Des articles et des entrevues ont été publiés par différents médias, notamment le *Globe and Mail*, le *National Post*, l'*Ottawa Citizen*, le *Toronto Star*, Le Franco, l'*Edmonton Journal*, l'*Edmonton Sun*, le *Calgary Sun*, le *Vancouver Sun*, *India Today*, *World Journal Daily News*, *Share*, *South Asian Newsweek*, la radio anglaise de Radio-Canada ainsi que les stations de télévision CFMT et CJOH.

PROGRAMMES

Trois domaines particuliers, en accord avec notre mandat législatif, ont été sanctionnés par des organismes clés. À cet égard, le site Web de la Fondation <http://www.crr.ca> est un moyen privilégié de communication puisqu'il nous permet d'être accessible au grand public à un coût abordable. Ces domaines sont les suivants :

ÉDUCATION DU PUBLIC

Les organismes clés ont souligné l'importance d'avoir des programmes éducatifs qui combattent le racisme et mettent en évidence les contributions positives des minorités raciales et des peuples autochtones à la société canadienne. Le besoin de stratégies efficaces est impérieux afin de détruire les mythes, de combattre les stéréotypes négatifs et de présenter des images positives.

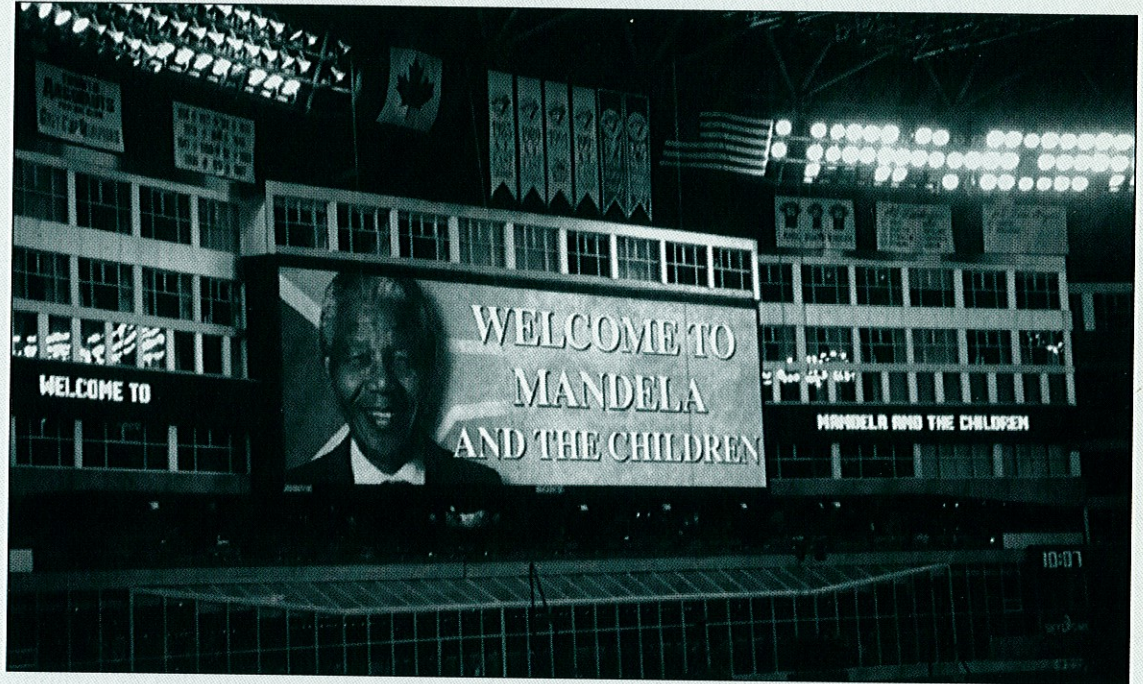
La Fondation a soutenu, entre autres, les projets d'éducation du public suivants :

- ▶ **JEUNES DE LA C.-B. LUTTANT CONTRE LA HAINE ET LE RACISME**
L'*Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of B.C.* travaille actuellement à un projet portant sur la lutte des jeunes de la Colombie-Britannique contre la haine et le racisme. Il s'agit d'un programme antiracisme tout à fait novateur qui s'adresse aux jeunes et qui pourra servir de modèle dans tout le Canada.

- ▶ **PROJET TVO/TFO**
La Fondation désire produire une série d'émissions éducatives à l'intention des étudiants de niveau élémentaire. À cette fin, elle a parrainé un projet de la société de service public de radiodiffusion du gouvernement de l'Ontario, TVO/TFO.

Les deux vidéos créées, intitulées *It's About Racism* et *Couleur du coeur*, visent à mettre l'accent, à l'aide de cinq ou six vignettes différentes, sur les problèmes soulevés par le racisme dans les écoles. Ce programme permet de plus aux enfants âgés de 8 à 12 ans de discuter de situations quotidiennes liées au racisme et à l'intolérance. La vidéo de langue française a été retenue pour le Prix d'excellence de l'Alliance pour l'enfant et la télévision.

VISITE DE NELSON MANDELA



► *VISITE DE NELSON MANDELA*

La Fondation a eu l'honneur de participer à l'organisation de la visite du président de l'Afrique du sud, Nelson Mandela. À son arrivée au SkyDome de Toronto, monsieur Mandela a été ovationné par plus de 40 000 enfants et 5000 adultes. Dans son allocution, il a fait l'éloge du Canada en soulignant l'engagement des Canadiens à promouvoir l'harmonie raciale.

► *JEU MÉDIA PORTANT SUR LES GROUPES HAINEUX*

La Fondation a parrainé un projet de Réseau éducation-médias intitulé : La place des minorités dans les médias. Elle a participé au financement de deux éléments de ce projet, l'un s'adressant au public en général et l'autre aux enseignants.

PARRAINAGE DE PROGRAMMES ÉDUCATIFS

En mars 1998, la Fondation a lancé un programme pour aider les organismes du secteur privé à lutter contre le racisme. Une aide financière a été accordée à des projets desservant huit provinces et les Territoires du Nord-Ouest. La moyenne des subventions offertes était de 3 285 \$.

NOM DES ORGANISMES

VILLE

Alberta Black Studies Association and the Edmonton Social Planning Council	Edmonton (Alb.)
Alliance for Employment Equity	Toronto (Ont.)
Black Achievement Awards Society of Alberta	Calgary (Alb.)
Black History Ottawa Committee	Ottawa (Ont.)
Canadian Council for Multicultural and Intercultural Education	Ottawa (Ont.)
Canadian Ethnocultural Council	Ottawa (Ont.)
Canadian Woman Studies	Downsview (Ont.)
Central Neighbourhood House	Toronto (Ont.)
Centre Jeunesse Arabes	Montréal (Qué.)
Conseil national des Canadiens d'origine chinoise	Toronto (Ont.)
Comité de Solidarité Tiers-Monde/TR	Trois-Rivières (Qué.)
Conseil canadien pour les réfugiés/ Canadian Council for Refugees	Montréal (Qué.)
Nation Dénée, Denendah National Office	Yellowknife (T. N.-O.)
Desh Pardesh	Toronto (Ont.)
Earl of March Black History Committee	Kanata (Ont.)
Edmonton Chinese Community Services Centre	Edmonton (Alb.)
Femmes africaines, Horizon 2015 (FAH 2015)	Montréal (Qué.)
Immigrant and Multicultural Services Society of Prince George	Prince George (C.-B.)
Institut culturel et éducatif montagnais / Innu-aitun mak Innu-katshishkutamatunanut (ICEM)	Sept-Îles (Qué.)
Multicultural Association of Nova Scotia	Halifax (N.-É.)
Association nationale des Canadiens d'origine japonaise	Winnipeg (Man.)
Alliance de la capitale nationale sur les relations inter- raciales	Ottawa (Ont.)
Newfoundland-Labrador Human Rights Association	St. John's (T.-N.)
Saskatchewan Intercultural Association	Saskatoon (Sask.)
SAW Video Co-op	Ottawa (Ont.)
Université du Québec à Montréal	Montréal (Qué.)
Vancouver Holocaust Education Centre	Vancouver (C.-B.)
Voices Black Theatre Ensemble	Dartmouth (N.-É.)
Wachiay Friendship Centre	Courtney (C.-B.)
Westcoast Coalition for Human Dignity	Vancouver (C.-B.)
Winnipeg Chinese Cultural and Community Centre	Winnipeg (Man.)
Young Peoples Press	Toronto (Ont.)

RECHERCHE-ACTION

La Fondation s'intéresse surtout aux recherches qui sont fondées sur la réalité et qui proposent des solutions constructives.

Au mois de novembre 1997, la Fondation a lancé son premier appel de propositions de recherche. Elle privilégiait les thèmes suivants :

- le racisme systémique dans l'emploi
- le racisme systémique en éducation
- les attitudes du public
- la formation en relations interethniques et l'élaboration de normes

Un Comité consultatif pour les projets de recherche, composé d'éminents représentants de la collectivité et des milieux universitaires, a été chargé de faire des recommandations. Les projets de recherche suivants ont été subventionnés :

NOM DU PROJET

RESPONSABLES

Le racisme systémique et la politique d'équité en matière d'emploi au Canada : stratégies pour une mise en application efficace et une plus grande diversité

Abigail B. Bakan et Audrey Kobayashi, Queen's University, Kingston (Ont.)

Curriculums d'enseignement et programmes spéciaux convenant à l'étude de la place des minorités dans les médias

Réseau Éducation-médias/
Media Awareness Network
Nepean (Ont.)

Identifier la discrimination raciale systémique dans les cultures d'entreprise

Carol Agocs, London (Ont.) et
Harish C. Jain, Hamilton (Ont.)

Déconstruction (méthode d'analyse) du discours raciste dans l'information écrite canadienne

Carol Tator et Frances Henry en collaboration avec l'Association canadienne des journalistes noirs, Toronto (Ont.)

Différences culturelles et programme pédagogique des écoles de niveau secondaire

David Blades, Ingrid Johnson et
Elaine Simmt, University of Alberta,
Edmonton (Alb.)

Ethnographie et modèle concret de multiculturalisme / éducation visant à lutter contre le racisme sur les campus universitaires

June Beynon et Parin Dossa,
Simon Fraser University, Burnaby (C.-B.)

Formation en relations raciales au Canada : perfectionnement des normes professionnelles

Ligue des droits de la personne –
B'nai B'rith Canada, Downsview (Ont.)

Stratégie de lutte contre le racisme au Canada en milieu éducatif

Katherine Covell et R. Brian Howe,
Children's Rights Centre, University College
of Cape Breton, Sydney (N.-É.)

RECHERCHE-ACTION (SUITE)

Les jeunes d'origines haïtienne et jamaïcaine au Québec

Micheline Labelle, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté avec l'aide du Bureau d'appui à la jeunesse québécoise d'origine haïtienne (BAJQO) et l'Association jamaïcaine de Montréal (Qué.)

Le racisme systémique dans les milieux de l'éducation et de l'emploi au Canada – Stratégies visant à remédier à la situation

R. Patrick Solomon, York University, Downsview (Ont.)

En plus des contrats accordés à la suite de l'appel d'offres, la Fondation a financé les quatre projets suivants pour favoriser les activités liées à la banque de données et aux programmes d'éducation du public.

- Étude de faisabilité sur les indices de racisme
- Analyse de conjoncture
- Révision de matériel de formation antiraciste
- Sondage relatif au matériel éducatif

COLLOQUE, CONGRÈS ET RENCONTRES COMMUNAUTAIRES

Conjointement avec la cérémonie de reconnaissance de l'excellence, la Fondation a tenu son premier colloque à Ottawa, en mars 1999. Cette rencontre de trois jours visait à mettre l'accent sur les pratiques exemplaires mises en application dans le domaine des relations interethniques. Plus de 150 personnes, notamment des spécialistes des relations interraciales et des délégués d'organismes nationaux se consacrant à la lutte contre le racisme, y ont participé.

La Fondation a également parrainé deux congrès ayant pour thème : *Hatred in Canada: Perspectives, Action and Prevention* / La haine au Canada : Perspectives, Action et Prévention; et *Making History, Constructing Race* / Faire l'histoire, façonner les relations interethniques. Des universitaires et des membres d'organismes communautaires, ainsi que des représentants des différents ordres de gouvernements y ont assisté.

La Fondation a également organisé des réunions publiques à Montréal, à Charlottetown et à Edmonton. Ces rencontres permettent aux membres de différents groupes communautaires de se familiariser avec la mission de la Fondation et ses réalisations.

INFORMATION, CRÉATION DE RESSOURCES ET CONSTITUTION DE RÉSEAUX

La Fondation s'est engagée à diffuser de l'information et à créer les ressources qui soutiennent les politiques, les programmes et la promotion des droits dans le domaine des relations interethniques. Les organismes canadiens ont produit du matériel d'éducation antiraciste d'une grande richesse.

Elle a entrepris de rassembler les ressources existantes et d'établir des bibliographies et des fiches de renseignements sur les principales questions liées aux relations raciales. En outre, la Fondation soutient la création de nouveaux outils et ressources pour aider les éducateurs et les organismes communautaires dans leur lutte contre le racisme.

Elle met à la disposition du public les ressources suivantes :

RÉPERTOIRE D'ORGANISMES LUTTANT CONTRE LE RACISME

La Banque de données de la Fondation contient des renseignements provenant de différents ministères et d'organisations du secteur privé. De nombreux programmes et ressources sont maintenant accessibles par le truchement de son site Web.

BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE

Le site Web de la Fondation est actuellement lié à plus de 250 autres sites Web. Ce nombre augmentera au cours de l'année pour donner accès à un plus grand nombre de programmes et de lignes directrices.

LISTE DE RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les ressources bibliographiques de la Fondation sont constituées de plusieurs centaines de livres, d'articles, de rapports, de vidéos et de différents ouvrages en anglais et en français. Deux bibliographies sont notamment intitulées : *Le racisme au Canada* et *Les Canadiens d'origine japonaise dans l'histoire du Canada*.

D'autres bibliographies sont en voie de préparation. Elles portent sur : les peuples autochtones, la Charte des droits et libertés de la personne, les cultures, l'éducation, l'emploi, la santé, les services sociaux et communautaires, les crimes haineux, les droits de l'homme, les droits des réfugiés et des immigrants, l'immigration et ses règlements, la justice, les médias, le multiculturalisme, les changements structurels, l'appareil policier et la formation.

FICHES DE RENSEIGNEMENT, ARTICLES ET ALLOCUTIONS

Le site Web de la Fondation contient également des fiches de renseignement portant sur le racisme et le système scolaire, l'Entente de redressement des Canadiens d'origine japonaise, le racisme dans l'administration de la justice, Comment reconnaître et définir le racisme, le racisme et les activités haineuses au Canada. Le site contient également toutes les allocutions du président et de la directrice générale de la Fondation, et tous les articles qu'ils ont rédigés.

PRATIQUES EXEMPLAIRES

Le « Sommaire des activités antiracistes » est un document qui a été créé à l'aide des renseignements soumis par les 46 organismes mis en candidature dans le cadre du Programme de reconnaissance de l'excellence.

BULLETIN

La fondation a lancé, en septembre 1998, son premier bulletin trimestriel. Il renseigne une vaste gamme d'intervenants sur les programmes et les activités de la Fondation.

INFO SERVICE SANS FRAIS

Afin de faciliter l'accès à tous ses services, la Fondation possède un numéro de téléphone (1 888 240-4936) et un numéro de télécopieur (1 888 399-0333) sans frais.

Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site Web de la Fondation à l'adresse suivante www.crr.ca.

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE



Fil Fraser, président du Réseau éducation-médias, tient le trophée du Prix d'excellence que lui a présenté Moy Tam, directrice générale de la FCRR.

Le Prix d'excellence accordé par la Fondation vise à reconnaître les organismes qui se distinguent dans la lutte contre le racisme et dans la promotion de relations raciales harmonieuses. Plus de 46 organismes canadiens ont été mis en candidature.

Réseau éducation-médias a remporté le Prix d'excellence et un montant en espèces de 10 000 \$. Des prix de distinction ont été accordés à *The Harmony Movement*, à la Fédération des enseignants de la C.-B., à l'Alliance de la Capitale nationale sur les relations inter-raciales et à *Providence Health Care. / St. Joseph Site*.

ÉTATS FINANCIERS

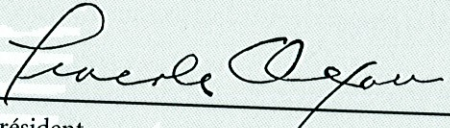
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers ci-joints incombe à la direction de la Fondation. Ces états financiers ont été approuvés par son conseil d'administration et vérifiés par la firme Hilborn Ellis Grant, comptables agréés.

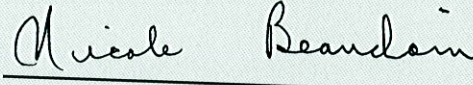
Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a élaboré différents systèmes comptables : livres de comptabilité, dossiers, systèmes de gestion et de vérification financière et systèmes d'information. Ces méthodes de vérification ont été mises en place afin d'assurer que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et sous bonne garde, et que les renseignements financiers sont fiables. La responsabilité des états financiers est principalement assumée par le Comité des placements de la Fondation. Ce comité rencontre régulièrement le conseil d'administration et ses vérificateurs externes afin de revoir les procédés de contrôle interne et de vérification, et de discuter d'autres questions financières pertinentes.

De par son infrastructure, la Fondation a accordé une aide financière à plus de 32 organismes par l'entremise de son Programme de subventions relatives aux programmes éducatifs et a financé 14 projets de recherche. Les dépenses relatives à ses programmes ont donc augmenté de façon considérable au cours de l'exercice. L'événement marquant de l'année 1998-1999 a été le lancement du Programme de reconnaissance de l'excellence visant à reconnaître les organismes publics, privés ou bénévoles qui font preuve d'excellence ou d'innovation dans le domaine des relations interethniques au Canada. Une croissance supplémentaire des secteurs liés aux programmes et à la recherche est prévue au cours du prochain exercice.

Malgré un marché des fonds d'investissement extrêmement faible, la Fondation a clôturé son exercice avec un excédent attribuable au financement public et à une gestion financière prudente. Cet excédent sera affecté au fonds de réserve qui sert à couvrir les dépenses d'exploitation lorsque le rendement des investissements est faible, comme ce fut le cas cette année. En effet, n'eût été du financement public, les revenus de la Fondation n'auraient pas suffi à défrayer ses frais d'exploitation. Il est par conséquent essentiel que la Fondation continue d'accumuler un fonds de réserve afin d'assurer la stabilité de ses opérations.


Président

Le 22 juin 1999


Secrétaire-trésorière

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À TOUS LES ADMINISTRATEURS DE LA FONDATION CANADIENNE
DES RELATIONS RACIALES

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation canadienne des relations raciales pour l'exercice terminé le 31 mars 1999, l'état des résultats d'exploitation ainsi que l'évolution des actifs nets et de la situation financière pour la période s'étant terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Fondation pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, les résultats des activités ainsi que l'évolution du fonds de roulement pour la période terminée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus.

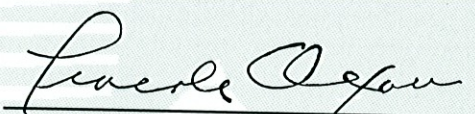
Toronto (Ontario)
Le 27 avril 1999

Hilborn Ellis Grant LLP
Comptables agréés

BILAN

31 mars 1999

	1999 \$	1998 \$
ACTIFS		
À court terme		
Liquidités	149 919	145 784
Placements (note 3)	2 470 375	1 914 707
Revenus à recevoir	229 966	276 589
Autres sommes à recevoir	25 743	11 948
	<u>2 876 003</u>	<u>2 349 028</u>
 Placements (note 3)	 24 000 000	 24 000 000
 Immobilisations (note 4)	 96 147	 132 843
	<u>26 972 150</u>	<u>26 481 871</u>
 PASSIF		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	60 477	22 312
 Contributions reportées - subventions gouvernementales (note 5)	 283 431	 566 682
 ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	96 147	132 843
Actifs nets grevés d'affectations pour la dotation (note 6)	24 000 000	24 000 000
Actifs nets grevés d'affectations pour la protection du capital (note 7)	1 262 425	1 046 040
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour les réserves (note 8)	1 269 670	713 994
Actifs non grevés d'affectations	-	-
	<u>26 628 242</u>	<u>25 892 877</u>
 Approuvé au nom du Conseil d'administration :	 26 481 871	 <u>26 972 150</u>



Président



Secrétaire-trésorière

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercice terminé le 31 mars 1999

	1999	1998
	\$	\$
Recettes		
Subventions gouvernementales (note 5)	1 033 251	818 250
Intérêts et dividendes	1 107 548	1 083 868
Gains sur la vente de placements	127 425	360 696
	<u>2 268 224</u>	<u>2 262 814</u>
Frais		
Publicité et recrutement	574	14 256
Amortissement	45 916	28 199
Programme de reconnaissance de l'excellence	51 038	-
Congrès, réseautage, consultations et colloque	103 667	-
Honoraires des administrateurs	33 550	35 338
Programme relatif au partage de l'information	14 500	-
Systèmes d'information et de perfectionnement	18 039	40 693
Assurances	2 776	1 909
Bureau et frais généraux	39 095	43 545
Honoraires professionnels	60 361	29 925
Éducation du public	204 542	17 199
Consultations régionales	43 523	18 402
Loyer	61 639	54 700
Programme de recherche	245 541	-
Salaires et avantages sociaux	529 828	335 077
Frais de réinstallation du personnel	4 914	44 700
Téléphone	14 629	11 593
Voyages et hébergement	58 727	51 147
	<u>1 532 859</u>	<u>726 683</u>
Excédent des recettes sur les frais	<u>735 365</u>	<u>1 536 131</u>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars 1999

	Actifs nets investis en immobilisations \$	Actifs nets grevés d'affectations pour la dotation \$
		<i>(note 6)</i>
Solde, au début de l'exercice	132 843	24 000 000
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(45 916)	-
Placements nets en immobilisations	9 220	-
Affectations d'origine interne	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	96 147	24 000 000

Affectés à la protection du capital \$	Affectés aux réserves \$	Non grevés d'affectations pour exploitation \$	Total 1999 \$	Total 1998 \$
<i>(note 7)</i>	<i>(note 8)</i>			
1 046 040	713 994	-	25 892 877	24 356 746
-	-	781 281	735 365	1 536 131
-	-	(9 220)	-	-
216 385	555 676	(772 061)	-	-
1 262 425	1 269 670	-	26 628 242	25 892 877

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice terminé le 31 mars 1999

	1999	1998
	\$	\$
Liquidités provenant de (affectées à)		
Activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les frais	735 365	1,536 131
Éléments ne requérant aucun paiement en espèces à court terme		
Amortissement	45 916	28 199
Gains sur la vente de placements	(127 425)	(360 696)
Contributions reportées - subventions gouvernementales	(283 251)	(818 250)
	370 605	1 385 384
Variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations	70 993	(277 249)
	441 598	1 108 135
Activités de placement		
Produits de la vente de placements	27 508 608	119 068 848
Acquisitions de placements	(27 936 851)	(119 999 955)
Acquisitions d'immobilisations	(9 220)	(119 766)
	(437 463)	(1 050 873)
Augmentation nette des liquidités au cours de l'exercice	4 135	57 262
Liquidités au début de l'exercice	145 784	88 522
Liquidités à la fin de l'exercice	149 919	145 784

31 mars 1999

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (ci-après appelée la « Fondation ») a été constituée par le Gouvernement du Canada par sanction royale en 1991 (projet de loi C-63 - Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales - adopté en octobre 1996) et a commencé à exercer ses activités en novembre 1996. En vertu du projet de loi C-63, les administrateurs de la Fondation et son directeur général sont nommés par le gouverneur en conseil.

La Fondation a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence en matière de relations interethniques en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est une oeuvre de bienfaisance enregistrée en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas soumise au paiement de la taxe, à l'exception du minimum établi à verser.

2. Principales conventions comptables

a) Présentation du bilan

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables applicables aux organismes à but non lucratif, telles que publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, selon la méthode du report des contributions.

b) Constatation du profit

Certaines contributions grevées d'affectations sont différées et considérées comme des recettes pour l'exercice au cours duquel des frais connexes ont été engagés. Les autres contributions sont considérées comme des recettes dès leur réception.

Les contributions de dotation sont considérées comme des augmentations directes des actifs nets.

c) Coût

Les placements sont enregistrés à la baisse du coût moyen et de la valeur du marché.

d) Placements et comptabilisation du profit

Il a été tenu compte des placements à la date de leur transaction. Quant aux revenus de placements, ils ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'intérêt a été calculé selon le nombre de jours pendant lequel le placement a été détenu et les dividendes ont été payables à leur échéance, à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés, ainsi que la plus-value non réalisée, ou la moins-value des placements, ont été calculés selon l'évaluation des actifs au prix de revient.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition. L'amortissement en ligne droite a servi à établir la durée de vie utile des biens de la façon suivante :

Ameublement de bureau et équipement – 5 ans

Matériel informatique – 3 ans

Logiciels informatiques – 3 ans

Améliorations locatives – plus de la durée du bail

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

2. Principales conventions comptables (suite)

f) Conversion de devises

Les transactions effectuées en devises étrangères sont représentées en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la clôture mensuelle de la transaction. La valeur marchande des placements mentionnée en devises étrangères et celle des contrats libellés en monnaie étrangère sont représentées en dollars canadiens, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes sont inclus dans les revenus de l'année en cours.

g) Effets comptables

Les effets comptables de l'organisme sont constitués d'une part de revenus et d'autres sommes à recevoir et, d'autre part, de comptes créditeurs et de charges à payer. À moins d'indication contraire, leur juste valeur s'approche de leur valeur comptable.

h) Incertitude de mesure

Les états financiers sont préparés à partir de données qui requièrent souvent que des estimations soient effectuées en prévision de transactions et d'événements futurs et comprennent des mesures qui, de par leur nature, peuvent être des approximations.

i) Passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Si ces systèmes ne sont pas modifiés ou remplacés, ils pourraient confondre l'année, avant ou après le 1^{er} janvier 2000. Les conséquences pourraient aller d'erreurs de calcul à une défaillance importante des systèmes qui pourrait empêcher temporairement la Fondation de traiter les opérations et d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur la Fondation, y compris ceux qui ont trait aux fournisseurs et à d'autres tiers, seront entièrement résolus.

3. Placements

	Coût moyen \$	Valeur marchande \$
Total du portefeuille de placements	26 470 375	28 237 950
Partie liée aux actifs nets grevés pour la dotation (note 6)	24 000 000	24 000 000
Partie liée aux actifs nets grevés d'affectations pour la protection du capital (note 7)	-	1 767 575
Classés comme actifs à court terme	2 470 375	2 470 375

La partie du portefeuille de placements liée aux actifs nets grevés pour la dotation est considérée comme un actif immobilisé étant donné que les contributions sous-jacentes doivent être conservées de façon permanente par la Fondation et ne peuvent servir à défrayer ses activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

4. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement accumulé \$	1999 Valeur comptable nette \$	1998 Valeur comptable nette \$
Ameublement de bureau et équipement	72 637	24 938	47 699	55 076
Matériel informatique	74 003	40 072	33 931	53 418
Logiciels informatiques	17 482	8 632	8 850	16 415
Améliorations locatives	11 299	5 632	5 667	7 934
	<u>175 421</u>	<u>79 274</u>	<u>96 147</u>	<u>132 843</u>

5. Contributions différées - subventions

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu 750 000 \$ (1 000 000 \$ en 1998) en subventions gouvernementales du ministère du Patrimoine canadien pour financer les coûts de mise en marche nets de l'amortissement d'immobilisations et de l'acquisition de biens immobilisés. Ces sommes ont été versées conformément au protocole d'entente intervenu le 25 février 1997 et amendé le 29 mai 1998. La partie non utilisée des fonds en date du 31 mars 1999 a été reportée.

Les subventions gouvernementales restreintes aux fonds de fonctionnement reçues ou à recevoir au cours de l'année postérieure à la fin de l'exercice sont les suivantes :

	1999 \$	1998 \$
Solde, au début de l'exercice	566 682	1 384 932
Plus :		
Subventions gouvernementales reçues ou à recevoir au cours de l'année	750 000	-
	<u>1 316 682</u>	<u>1 384 932</u>
Moins :		
Coûts de mise en marche, sans tenir compte de l'amortissement	1 021 413	698 484
Achat de biens immobilisés	11 838	119 766
	<u>1 033 251</u>	<u>818 250</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>283 431</u>	<u>566 682</u>

À l'égard du financement des coûts de mise en marche nets de l'amortissement d'immobilisation et de l'acquisition de biens immobilisés, des subventions additionnelles totalisant 250 000 \$ seront versées à la Fondation au cours de l'exercice 1999-2000.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

6. Actifs nets grevés d'affectations pour la dotation

Lors de sa formation, la Fondation a reçu une contribution de dotation initiale de vingt-quatre millions de dollars. Cette contribution comprenait une somme de douze millions de dollars prévue par l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens Japonais, et une somme de douze millions de dollars provenant du gouvernement fédéral. Le gouvernement du Canada a versé cette contribution en vue d'accorder réparation aux Canadiens d'origine japonaise pour les injustices qui leur ont été infligées pendant et après la Deuxième Guerre mondiale.

La Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales (projet de loi C-63) stipule que cette contribution de dotation doit servir uniquement à des fins de placements et ne doit pas servir à défrayer les activités de la Fondation. Les revenus de placements générés par ces fonds peuvent être utilisés par la Fondation et sont enregistrés à titre de revenus d'exploitation.

7. Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour la protection du capital

Au cours de l'année financière 1998, la Fondation a instauré une politique de protection du capital afin de faciliter la conservation des actifs nets grevés d'affectations pour la dotation au taux annuel d'inflation. En date du 31 mars 1999, les actifs nets grevés d'affectations pour la dotation, corrigés en fonction de l'inflation, étaient de 27 030 000 \$ (26 500 000 \$ en 1998); la partie correspondant à l'inflation étant de 3 030 000 \$ (2 500 000 \$ en 1998). Cette affectation d'origine interne est soumise aux écarts ayant pour base la plus-value non réalisée des placements à un moment donné.

Le solde est le suivant :

	1999 \$	1998 \$
Transfert de l'excédent opérationnel – provenant des années précédentes	1 046 040	-
– année courante	216 385	1 046 040
	<hr/> 1 262 425	<hr/> 1 046 040
Plus-value non réalisée de la valeur des placements (note 3)	1 767 575	1 453 960
	<hr/> 3 030 000	<hr/> 2 500 000

8. Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour les réserves

La Fondation a établi une politique relative aux réserves de façon à stabiliser ses activités advenant un manque à gagner au niveau des revenus de placements.

L'excédent de tout transfert aux actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour la protection du capital est versé aux actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour les réserves à la fin de chaque exercice financier.

9. Entente de location

La Fondation a conclu avec le ministère des Travaux publics une entente d'une durée de cinq ans pour des locaux à bureaux. Cette entente prévoit des paiements annuels fixes de 63 898 \$ et couvre la période du 1^{er} juin 1997 au 31 mai 2002.